

ABONNEMENT

Par année... \$5.00
Pour six mois... 3.00
Pour quatre mois... 2.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 3 Février 1886
LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE

Comme nous l'avons annoncé, la Société de Colonisation du lac Temiscamingue a procédé hier soir, au collège d'Ottawa, à l'élection de ses directeurs pour l'année 1886.

Voici le résultat obtenu :

R. Père Gendreau, président, ré-élu.

P. H. Chabot, vice-président, ré-élu.

R. Père Poitras, A. Benoit, C. Desjardins, F. R. E. Campeau, A. Lapierre, directeurs, réélus.

M. L. Olivier, secrétaire-trésorier, est continué en charge.

Nous donnerons demain un rapport détaillé et officiel de toutes les délibérations de la soirée.

LES FAITS DU JOUR

La rougeole fait de nombreux victimes à la Baie St Paul.

M. Gladstone a eu une entrevue avec lord Salisbury hier.

On rapporte que le secrétaire d'Etat Bayard n'a pas l'intention de donner sa démission.

Une femme de 45 ans du nom de Marie Lajoie est morte subitement à Montréal hier.

The Record, une nouvelle feuille libérale, doit paraître à Québec aujourd'hui.

Mgr l'archevêque Tascher a vient de lancer un mandement sur le jubilé de 1886.

Presque toute la partie commerciale de la ville de Brownwood, Texas, a été la proie des flammes hier.

Dimanche prochain, un Te Deum sera chanté en l'église St Roch de Québec pour rendre grâce au Ciel de la préservation providentielle de cet édifice lors du grand incendie de 1866.

Avant-hier, l'honorable M. Oimet, surintendant de l'instruction publique pour la province de Québec, a été l'objet d'une démonstration qui ne peut plus amener et flattere de la part de ses subalternes, qui lui ont présenté une magnifique adresse à l'occasion du dixième anniversaire de sa nomination.

L'honorable M. Oimet fait honneur à son pays et à sa race. Chacun le sait.

L'honorable sénateur Robitaille et M. Riopel, M. P., sont venus à Ottawa pour demander au gouvernement de venir en aide aux pêcheurs de Gaspé et de Bonaventure, qui courent le risque de mourir de faim par la suite de la faillite de la maison Robin.

Le gouvernement a promis de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour empêcher une famine.

Le gouvernement provincial a aussi promis de leur fournir des vivres. Dix mille pêcheurs sont actuellement sans ouvrage.

Nous regrettons d'apprendre que le Dr Tassé, ancien député du comté de Jacques Cartier, est sérieusement malade à sa nouvelle résidence, 25, rue St Edouard, Montréal. Il souffre d'une hydropisie qui a pris le caractère le plus alarmant au point qu'on a dû lui administrer hier les derniers sacrements.

De La Minerve :

Un statisticien a déclaré que l'article de trois colonnes publié par l'Événement au sujet de l'assemblée de St Jérôme, ne contenait que 763 mots injurieux à l'adresse de l'honorable M. Chapleau. C'est un chiffre médiocre, fort inférieur à la moyenne ordinaire. Le sénateur Trudel, qui pratique si religieusement le divin précepte de la charité évangélique, a d'ordinaire l'investive beaucoup plus puissante. Il était sans doute mal disposé ce jour-là, ce qui expliquerait sa faiblesse relative.

Le Canadien dit :

La rumeur mise en circulation que M. Tarte serait appelé au sénat est absolument dénuée de vérité. Notre directeur a beaucoup de respect pour la chambre des lords, mais tous ceux qui le connaissent admettent que son tempérament ne le pousse pas vers les sphères sereines où délibèrent les anciens de la nation.

Nous sommes sûr que le gouvernement n'a pas songé à offrir à M. Tarte un siège de sénateur et nous sommes également sûr que M. Tarte n'en accepterait par un mainteneur.

Plusieurs constables et officiers de police de Montréal ont visité ces jours derniers, à l'île Bizard, la maison d'un nommé Dufresne que l'on disait hantée par le diable en personne.

Après recherches et perquisitions, ils ont découvert que sa majesté satanique a été tout simplement l'objet de calomnies atroces en cette occurrence, et que le grand coupable n'est autre qu'un lit à ressorts trop sensibles, lequel lance par terre les oreillers où dérange les couvertures, dès l'instant que la personne qui y est couché s'appuie spécialement sur certaines parties du mécanisme.

CONSEIL DE VILLE

Lundi soir, à l'heure ordinaire, a eu lieu la première assemblée des membres du conseil municipal d'Ottawa pour l'année 1886.

Étaient présents : Son Honneur le maire McDougall et les échevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Cherry, Cox, Greene, Brown, O'Leary, Heuey, German, O'Keefe, Desjardins, Laverdure et Durocher.

Une lettre du colonel Otter, demandant au conseil la souscription ordinaire de \$10 en faveur de l'Association de Tir de Toronto, est lue et reléguée au comité des finances.

Le greffier donne aussi lecture d'une missive de M. Ira Morgan, dans laquelle il annonce qu'il a été chargé ainsi que M. R. Cummings, par le conseil du comté de Carleton d'entrer en pourparlers avec les membres du conseil d'Ottawa au sujet de l'abolition des barrières de péages sur les routes qui conduisent de la ville à d'autres centres dans l'Ontario.

Un rapport du comité des finances recommandant le paiement des divers comptes mensuels, est lu et adopté, ainsi que celui du comité des marchés qui se déclare favorable à l'installation d'un nouvel étal de boucher dans la rue Maria. L'échevin Cherry fait remarquer à ce sujet que si le droit d'établir l'étal en question est accordé, il demandera que la chose se fasse par soumission publique, attendu que pour sa part il connaît une personne qui consentirait à payer \$500 pour obtenir un tel privilège. Après discussion, l'échevin Cherry présente un amendement pour référer la question au comité des marchés et le différend est vidé dans ce sens, les échevins Gordon, Cox, Brown, O'Leary et O'Keefe votant contre.

Le rapport du comité des travaux est alors lu et adopté. L'échevin Durocher demande ensuite au conseil qu'un plan de la distribution des lampes électriques dans le quartier Ottawa soit préparé, car il est sous l'impression que ce quartier n'a pas à juste part dans l'éclairage de la ville. Après discussion, le conseil décide de ne pas faire préparer de plan à cause des dépenses assez élevées que cela nécessiterait.

L'échevin Greene, secondé par l'échevin Cherry, fait motion que le conseil est d'avis que le quartier Wellington soit divisé en deux parties distinctes par la rue Bank. L'qu'une demande à cet effet soit adressée au lieutenant-gouverneur en conseil.

A l'appui de sa motion, il dit que le quartier Wellington a droit à cette division au triple point de vue de l'évaluation municipale, de l'étendue et de la population. L'évaluation totale de la ville s'élève à environ \$12,000,000 dont \$6,000,000 pour le quartier Wellington. Sur 1755 acres de terre que couvre Ottawa, le quartier Wellington en renferme 627 à lui seul, et en fait sur une population totale de 32,857 âmes, 10,358 se trouvent dans ce quartier.

L'échevin Laverdure est d'opinion que le quartier Wellington reçoit actuellement sa juste part des argent de la municipalité, et il s'oppose à la division projetée. L'échevin Desjardins dit qu'à l'est du Canal Rideau il y a 18,000 âmes représentées par 9 échevins et à l'ouest 12,000 représentées par 6 échevins. Il est d'avis que la représentation basée sur la population est le meilleur système à suivre. S'il y a injustice quelque part ce n'est qu'entre les quartiers Victoria et Wellington. Après une longue discussion, à laquelle prirent part les échevins Cherry, Brown, O'Keefe, Heny, Cox et O'Leary la motion est rejetée par le vote suivant :

Pour—Les échevins Gordon, Hutchins, Dalglish, Cherry, Cox, Greene et Whillans—7

Contre—Les échevins Durocher, Laverdure, Heny, Desjardins, O'Keefe, O'Leary, German et Brown—8

Sur motion de l'échevin Cox, secondée par l'échevin Heny, il est résolu de nommer un comité spécial composé des échevins Hutchins, Cox, Brown, O'Keefe et Desjardins, avec ordre de préparer un rapport sur la redistribution des quartiers de la ville.

Cette motion est adoptée par le vote suivant :

Pour—Les échevins Hutchins, Dalglish, Cox, Greene, Brown, O'Leary, Whillans, Heny, German et O'Keefe—10

Contre—Gordon, Cherry, Laverdure, Desjardins et Durocher—5

Il s'élève ensuite une chaude discussion au sujet de la lettre de M. Ira Morgan, sur proposition de l'échevin Brown aux fins d'envoyer un comité à Toronto pour régler la question d'abolition des barrières de péages ; mais, l'heure d'ajourner la séance étant arrivée, aucune décision n'a pu être prise à cet égard.

MADAME DUVAL

Le télégraphe nous a apporté la nouvelle de la mort de madame Duval, veuve du juge en chef Duval, arrivée à Québec pendant la nuit de samedi à dimanche.

Madame Duval, née mademoiselle Adélaïde Dubuc, était la fille de l'un des principaux négociants de Québec. Ce fut en 1845 qu'elle épousa l'ancien juge en chef de Québec, un homme qui a été l'honneur du barreau et de la magistrature du pays.

PATINOIR A ROULETTES "ROYAL."

PROGRAMME DE LA SEMAINE :

Mardi—Cours entre les fameux rumeurs Wallace Ross et Fred Plaisted. Mercredi soir—Concert de choix par la fanfare des Gardes au grand complet. Jeudi soir—Wallace Ross et Fred Plaisted s'apparaîtront dans une course de 2 milles. Vendredi soir—Cinquième partie de polo entre les Victoria et les Royals pour le titre de champion. Samedi soir—Grande soirée—Venez de bonne heure—Grands attraits—Cours, etc. Grande soirée complémentaire à bénéfice pour M. A. S. Rennie le 10 courant. Grand carnaval costumé, militaire, etc., le 11 courant. A. S. RENNIE, Gérant.

Courses Annuelles D'OTTAWA.

PROGRAMME.

Si l'on se conforme à oues les conditions fixes de \$40 sont garanties à tout cheval qui gagnera les courses Nos. 2 et 6 en deux jours. 1er jour, 10 février—No. 1, \$25 Classe 2.38 sur piste d'été. \$125, \$50, \$30, \$20. No. 2, \$30. Classe 2.38 sur piste d'hiver. \$150, \$75, \$40, \$20. 2e jour, 11 février—No. 3, \$180 seront données au premier arrivant à cinq chevaux partant et si le vainqueur ne parcourt pas la piste en moins de 2.30 chaque fois. 3e jour, 12 février—No. 4, \$225. Classe 2.38 sur piste d'été. \$125, \$50, \$30, \$20. No. 5, \$40. Tous chevaux trois ans ou plus à l'année. \$300, \$100, \$60, \$40. \$250 seront données au premier arrivant à six chevaux partant et si le vainqueur parcourt la piste en moins de 2.30 chaque fois. 4e jour, 13 février—No. 6, \$15. Tous chevaux déposant un enjeu de \$15, avec \$50 additionnel à la fin de la course. \$250 seront données au premier arrivant à six chevaux partant et si le vainqueur parcourt la piste en moins de 2.30 chaque fois. No. 7, \$225. Tous chevaux trois ans ou plus à l'année. \$300, \$100, \$60, \$40. \$250 seront données au premier arrivant à six chevaux partant et si le vainqueur parcourt la piste en moins de 2.30 chaque fois. No. 8, \$225. Tous chevaux trois ans ou plus à l'année. \$300, \$100, \$60, \$40. \$250 seront données au premier arrivant à six chevaux partant et si le vainqueur parcourt la piste en moins de 2.30 chaque fois.

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, chaîne, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastric, Etc. Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE. 69 & 71 RUE WILLIAM. 8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chasses, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huiles, vitres, mastric, etc., à des prix très modérés. WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

James B. Bowes ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, le 21 1885

D. GARDNER et Cie.,

Vente Annelée D'Inventaire

—DES MARCHANDISES—

VALANT 75,000.00

SERONT VENDUES A L'ENCAN.

PRIX : Etouffes à robe 12, 20, 30cts, vendues 8, 13 et 20cts. Pantalons 2, 30, 35cts, vendus 13, 2 et 30cts. Tweed 75cts, \$1.00, \$1.25, \$1.50, vendus 50, 75, 95cts et \$1.00. Manxons pour dames, \$5.00, \$7.00, \$9.00, vendus \$3.00, \$4.00 et \$6.

TOUT L'ASSORTIMENT EST VENDU A SACRIFICE EN PROPRIÉTÉ.

50 pièces de cachemire aux prix de l'encan, ainsi que 75 pièces de velours de coton noir et toutes les autres marchandises.

C'est une occasion exceptionnelle pour faire des achats, une occasion sans précédent dans Ottawa.

La Vente commence le 4 Janvier, ET NE SE CONTINURA QU'UN MOIS.

CONDITIONS : Argent comptant; venez de bonne heure.

D. GARDNER & CIE.,

66 et 68 Rue Sparks.

VENTE EXTRAORDINAIRE

WOODCOCK.

La vente finale des marchandises d'hiver COMMENCE CE MATIN.

Chapeaux en feutre... 25c. chaque Tuques de fantaisie... 25c. chaque Bonnets en laine (Tom O'Shanter's) 25c. Chapeaux garnis, à moitié prix Marchandises de fantaisie en laine, à moitié prix Oiseaux et plumages de fantaisie, à moitié prix Carré de belle soie, à moitié prix

Voyez nos vitrines, remarquez nos prix et faites vos achats

No. 39 rue Sparks

Mlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES

POUR NOEL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour les formations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU

Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque tout de L. L. A. GRISON, acheté à 47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A DIMINUES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant.

Etouffes à Robes, à moitié prix, Tw eeds, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Manxons vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous la surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS,

NO 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la Rue William.)

DIPHATHERINE

— ou — ANTI-DIPHATHERIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHATHERINE VAINCUT! Aux ravages de cette maladie terrible et répulsive incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALAHE, 71 Rue Bolton, Ottawa. juillet 1884

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BURFAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA